

N° 46

Septembre
2019



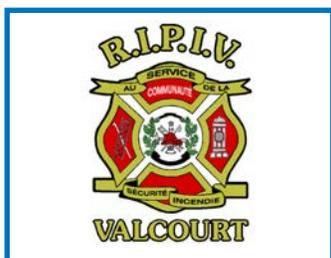
www.valcourt.ca

L'Informateur



Ouverture de l'aréna
prévue le 15 septembre!

Emploi disponible à la cantine de l'aréna, voir la page 18 pour les détails!



Vie
municipale

Chronique
prévention incendie

> p. 7



Vie
culturelle

Journées de la culture

> p. 13



Sport & Loisirs

Nouvelle activité:
Hockey parent-enfant

> p. 20

Le journal
Municipal et
Communautaire
de Valcourt

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3-9

Avis Public 3

Dérogations mineures

Urbanisme 4

Aménagement extérieur
Médiation citoyenne

Travaux Publics 5

Site de dépôt rue Carpentier

L'agenda de Valcourt 6

Chronique Prévention Incendie 7

Hygiène du milieu 9

Feuilles d'automne
Compteurs d'eau

Vie Communautaire 10-11

Maison de la Famille
Marché Public
Centre d'action bénévole
La farandole

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Maquette : évoé! 450.521.8291

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas *L'Informateur*, contactez le 450.532.1338

Vie Culturelle 13-15

Musée
Centre Culturel
Bibliothèque
Bistro du Golf

Vie Scolaire 17

Un don pour l'Odyssée

Sport & Loisirs 18-20

Offre d'emploi
Location de salles et plateaux
Hockey et patinage artistique
Club de Golf
Hockey parent-enfant

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2LO

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

Après-midi sur rendez-vous seulement

Téléphone : 450.532.3313

Télécopieur : 450.532.3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Aréna : 1111, boul. des Cyprès

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

Après-midi sur rendez-vous seulement



AVIS PUBLIC - DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Manon Beauchemin, Greffière de la susdite municipalité,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 7 octobre 2019 à 19:00 heures à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

QU' au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné :

Lot 1 824 380 du cadastre de Québec, sis au 1260, boulevard des Érables, Ville de Valcourt, zone R-12.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur la demande suivante :

- Autoriser une marge de recul avant de 7,22 mètres alors que le règlement prévoit que la marge de recul minimale à respecter est de 7,6 mètres. (art. 5.7, par. g) du règlement 560)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donnée à Valcourt, ce 27 août 2019.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière



Julie Lachance

MASSAGES SPÉCIALISÉS :

- Kinésithérapie
- Massage thérapeutique
- Réflexologie
- Pressothérapie
- Vacuothérapie (ventouses)

Pour toute la famille :
femme enceinte, bébé,
enfant, ado, retraité

(450) 532-5261

AVIS PUBLIC - DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Manon Beauchemin, Greffière de la susdite municipalité,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 7 octobre 2019 à 19:00 heures à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

QU' au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné :

Lots 1 823 913 et 1 823 917 du cadastre de Québec, sis au 1155, rue Saint-Joseph, Ville de Valcourt, zone CV-3.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur la demande suivante :

- Autoriser une marge de recul avant de 2,39 mètres pour la façade située du côté de l'avenue du Parc, alors que le règlement prévoit que la marge de recul minimale à respecter est de 7,6 mètres. (art. 5.7, par. d) du règlement 560)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donnée à Valcourt, ce 22 août 2019.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

URBANISME

L'aménagement extérieur et les plantations

Sur le territoire de la Ville de Valcourt, il est important de savoir qu'il existe des normes concernant l'aménagement des terrains. Notamment, la surface non construite d'un terrain occupé par un bâtiment doit être boisée, gazonnée ou aménagée afin de ne pas laisser le sol à nu, dans un délai de 24 mois après la date d'émission du premier permis de construction. Ces dispositions s'appliquent aussi à tous les espaces dont le sol a été mis à nu, découvert ou recouvert de terre.

De plus, les premiers 60 cm du terrain, mesurés depuis la limite de l'emprise de rue, ne peuvent être rehaussés à un niveau supérieur au niveau du terrain fini adjacent à l'intérieur de l'emprise. Cette bande doit demeurer libre de tout arbre, clôture, mur de clôture, haie, enseigne ou autre construction ou aménagement.

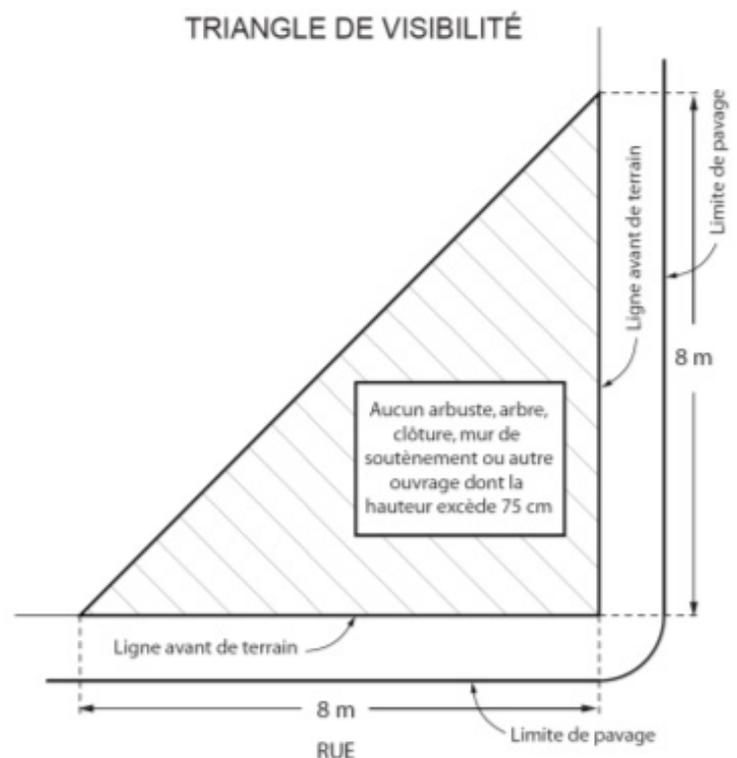
Plus particulièrement, en ce qui concerne les haies de cèdres et autres végétaux, il est primordial qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public (trottoir, bordure de rue ou sur la rue). Ceci a comme objectif d'assurer la sécurité des usagers de la rue et pour permettre un déneigement adéquat. De plus, la hauteur maximale des haies de cèdres ou de tout autre type d'arbustes plantés près de la rue et du côté où est la façade principale du bâtiment est de 1m (environ 3 pieds). Une haie de cèdres doit être plantée à une distance d'au moins 1,5 mètre (environ 5 pieds) d'une borne-fontaine.

Pour les terrains situés sur un coin de rue, il est important de laisser un triangle de visibilité libre de tout arbuste, arbre, clôture, mur de soutènement ou autre ouvrage dont la hauteur excède 75 cm. Ceci permet d'avoir une bonne visibilité et ainsi, assurer la sécurité des usagers de la route. Voici un croquis illustrant les normes concernant le triangle de visibilité :

Médiation citoyenne

Vous vivez une situation conflictuelle avec l'un de vos voisins ? Plusieurs organismes présents dans la région de l'Estrie peuvent vous aider et vous accompagner afin de rétablir un bon voisinage, sans passer par un processus judiciaire :

- Équijustice ou Le Pont situé au 437, rue Wellington Sud, Sherbrooke (Québec), J1H 5E2, 819-565-2559, estrie@equijustice.ca, <https://equijustice.ca>;
- Boussole juridique est un outil de recherche de ressources juridiques gratuites ou à faible coûts disponibles au Québec au boussolejuridique.ca.
- ASSOJAQ, justice alternative est une ressource de justice alternative disponible partout au Québec au 514-816-7179 ou par courriel au assojaq2012@gmail.com. Visitez leur site Internet au www.assojaq.org;



TRAVAUX PUBLICS

Site de dépôt de branches et matériaux secs – Rue Carpentier

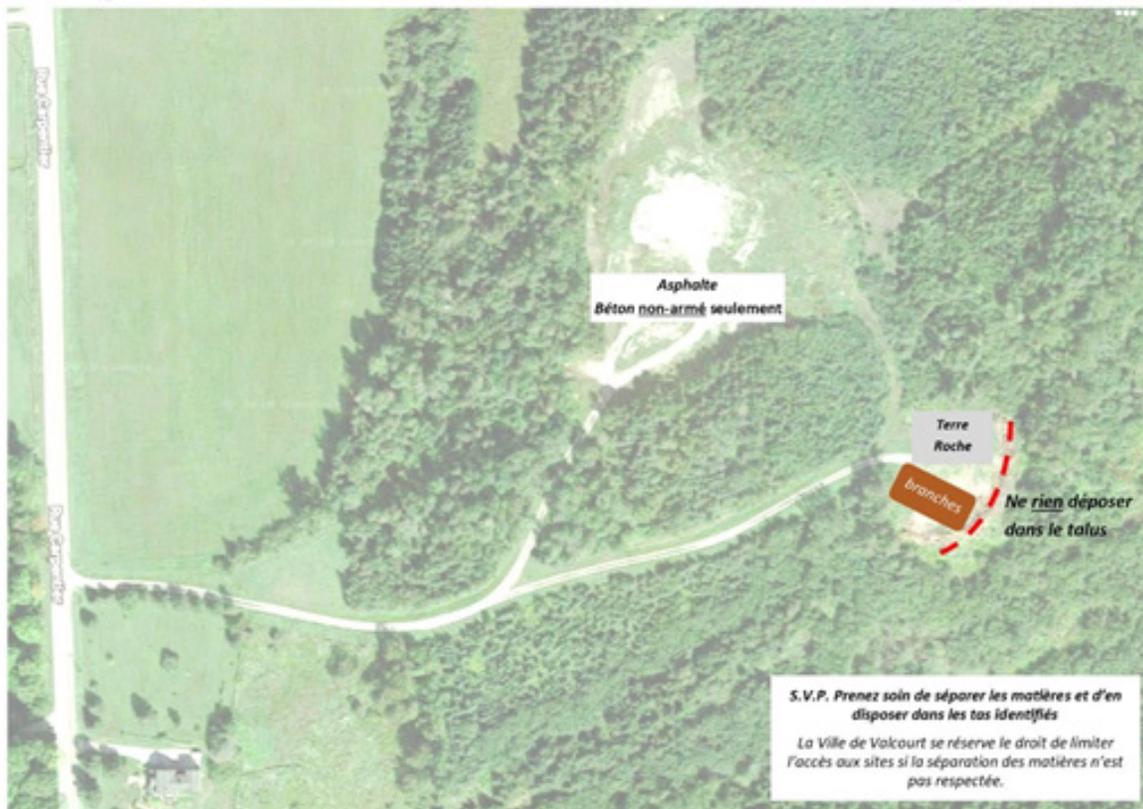
Nous vous rappelons que le dépôt de matière sèche situé sur la rue Carpentier est mis à votre disposition pour le dépôt de branches, de terre, de sable et de roche. Passez à l'Hôtel de Ville pour vous procurer une clef. (un dépôt de 20\$ est obligatoire).

Attention: Pour que le site demeure en activité et permettre à la Ville de continuer à offrir ce service, il est important de trier les matières et d'en disposer dans les tas identifiés :

- Les matériaux granulaires : Asphalte, enrobé bitumineux et béton non armé seulement;
- La terre organique et les matériaux rocheux (roches, gravier, sable);
- Les branches d'un diamètre maximal de 10 cm;
- Aucun rebut de taillage d'arbuste et de plante.

Une signalisation a été installée afin de bien identifier les points de dépôts. **Ne déposez aucune matière dans le talus.** Dorénavant, les branches devront être déchiquetées ultérieurement par la ville pour des raisons environnementales. La Ville de Valcourt se réserve le droit de limiter l'accès au site si la séparation des matières n'est pas respectée.

Dépôt de matériaux secs - Rue Carpentier



Vie municipale

Changement d'horaire pour l'inspecteur

Prenez note qu'à compter du 2 septembre les disponibilités de l'inspecteur municipal seront modifiées. Il pourra vous rencontrer selon l'horaire suivant:

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h

Vous pouvez joindre l'inspecteur par courriel au inspecteur@valcourt.ca ou par téléphone au 450-532-1339.

Les travaux sont débutés

Les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville ont débuté le 21 août dernier. Durant toute la durée de ceux-ci, le stationnement de la Ville sera condamné et inutilisable, mais nous garderons une place dans le stationnement avant pour les citoyens qui visiteront nos bureaux. Vous pouvez également vous stationner sur la rue St-Joseph en prenant soin de respecter la signalisation en vigueur. Par respect pour les citoyens et les commerçants des environs, nous vous demandons de ne pas utiliser leurs stationnements sans autorisation préalable.



Esthétique Guylaine

- * Épilation à la cire
- * Facial

707 Avenue du parc
Valcourt, Québec
JOE-2L0
(450) 532-4973

L'agenda de Valcourt

Dès le 2 septembre	Inscriptions en ligne aux activités socioculturelles et sportives
8 septembre	Début de certaines activités socioculturelles et sportives de la Ville
10 et 24 septembre	Rencontres amicales Centre d'Action Bénévole
Jeudi 12 septembre	4@7 du Marché public de Valcourt 16h à 19h
13 septembre	L'heure du conte en pyjama À la bibliothèque
15 septembre	Vernissage de l'exposition <i>Apparences</i> Centre Culturel Yvonne L.-Bombardier
17 septembre	Conférence <i>Le Choc des Écrans</i> Centre Culturel Yvonne L.-Bombardier
20 septembre	L'activité <i>jeunes curieux</i> Centre Culturel Yvonne L.-Bombardier
27 septembre	Cabaret de l'Humour Club de Golf
28 septembre	Journées de la Culture Centre Culturel et Musée



Régie intermunicipale de
Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
(450) 532-1903
prevention@cooptel.qc.ca



Par : Claude Lemire Tpi

Venez nous rencontrer !!!

Depuis plusieurs années, dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies au Québec, votre service incendie organise des activités de sensibilisation avec le public. Ainsi, nous provoquerons plusieurs pratiques d'évacuation à différents endroits sur le territoire et nous serons également présents au Marché IGA le jeudi 10 octobre afin de vous en apprendre d'avantage sur la prévention incendie et répondre à vos multiples questions.

La « Journée Portes ouvertes » fait du changement !

Cette année nous devançons l'activité afin de la coordonner avec les Journées de la Culture. C'est donc en étroite collaboration avec le Centre culturel Yvonne L. Bombardier et le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier que vous êtes invités à venir nous rencontrer le samedi 28 septembre sur l'Avenue J-A Bombardier entre 13 h et 16 h.

Sur place, un kiosque d'information sur la prévention des incendies avec extincteurs, avertisseurs et bien plus, plusieurs de nos véhicules d'intervention, différents équipements spécialisés et bien sûr des jeux gonflables pour les enfants. C'est l'occasion idéale de prévoir une belle sortie en famille. Venez échanger avec nous, en apprendre sur la formation nécessaire que nous devons détenir, sur les équipements spécialisés que nous possédons et bien plus encore. Se joindront à nous, des policiers de la Sûreté du Québec avec leur autopatrouille, des techniciens paramédicaux avec leur véhicule ambulancier ainsi que quelques véhicules particuliers de la Ville de Valcourt.

Prenez note que la rue sera fermée entre le Musée et le Boulevard des Érables.

Ramonage de votre cheminée

Profitez du beau temps qu'il nous reste pour passer, ou faire passer une brosse dans vos conduits de cheminée. Ainsi vous vous assurerez que votre installation est prête pour la saison froide. N'oubliez pas que c'est obligatoire de le faire ou le faire faire au moins une fois par année. Si vous ne voulez pas le faire et ne connaissez personne pour le faire appelez-nous, nous avons une liste de ramoneurs certifiés qui offrent ce service dans la région.

Numéros civiques visibles

Quelques municipalités parmi celles que nous desservons, ont fait le choix d'installer les numéros civiques de leurs citoyens en bordure de la rue ou de la route. Sachez que ce type d'installation est très apprécié des services d'urgence. Pour les citoyens des autres municipalités, sachez que votre numéro civique doit facilement être repérable. De plus, plusieurs citoyens ignorent que leur numéro civique doit être éclairé la nuit. Ce dernier doit être visible de la rue sinon, il doit être à la rue. Il doit aussi être de couleur contrastante avec la surface sur laquelle il est installé. Pensez à ceux qui ne connaissent pas votre adresse car c'est bien pour eux que ce numéro civique a été installé. À ceux concernés, vos petits chiffres noirs installés à la verticale sur le poteau brun du coin de la galerie n'aident personne, surtout la nuit !

Aimez et partagez la page Facebook de la « Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt » où d'autres conseils de prévention sont disponibles.



Les chats errants, une responsabilité de société!

Ce n'est un secret pour personne, les chats errants sont un fléau pour la plupart des villes et municipalités. Valcourt n'y fait pas exception!

Bien que nous tentions de limiter les désagréments causés par ces petites bêtes à poils, il n'en demeure pas moins que les chats errants sont nuisibles dans notre communauté. En plus de détruire les aménagements paysagers de nos citoyens, de laisser des excréments un peu partout et de troubler les nuits paisibles de la ville par des bagarres de matous, ils peuvent être porteurs de maladies. Ces affections sont dans bien des cas transmissibles à l'humain; une infection suite à une griffure, la teigne, la toxoplasmose et bien évidemment, la rage! En plus d'être des voisins bruyants vecteurs de maladies, les chats errants coûtent excessivement cher aux contribuables! La ville de Valcourt a choisi de ne pas prendre entente avec la SPA pour la gestion des chats pour éviter des frais très élevés aux citoyens. Il faut savoir que lorsqu'elle prend la responsabilité des chats, la SPA s'occupe de l'ensemble de la gestion, de la médaille à l'euthanasie. Comme leurs médailles sont payables annuellement et qu'elles sont relativement chères, nous ne souhaitons pas imposer cette dépense aux propriétaires de chats. De plus, les ententes pour les félins sont calculées par habitant et non par animal, vu notre population, vous comprendrez que ce frais serait nettement trop grand par rapport aux chats présents sur notre territoire. Cette absence d'entente fait en sorte que les chats errants capturés et envoyés à la SPA sont traités à la pièce aux frais de la Ville. Dans le cas où le propriétaire de l'animal serait retrouvé suite à l'envoi à la SPA, les frais lui seraient alors refacturés par la Ville.

Pour réduire au maximum les coûts reliés à la gestion des animaux abandonnés, nous avons besoin de l'aide de la population pour limiter leur prolifération... Voici quelques trucs pour enrayer cette problématique sans nécessairement avoir recours à l'euthanasie.

Responsabilités des propriétaires de chats

Saviez-vous qu'un seul chat peut être à l'origine de 40 000 descendants en seulement 7 ans? Il est primordial de faire stériliser votre chat, même si c'est un chat de maison, puisque vous ne savez jamais quand il s'échappera!

Cette chirurgie devient d'autant plus importante si vous laissez volontairement votre chat se promener dehors. De plus, depuis le 10 mai 2019, un règlement municipal vous oblige à n'avoir qu'un seul animal non stérilisé par résidence. Les autres animaux doivent obligatoirement être stérilisés dès l'âge de 4 mois sauf dans certaines conditions spécifiques.

Si vous êtes propriétaire de chat, il est recommandé que vous lui mettiez une médaille d'identification avec vos coordonnées. S'il se sauve et est capturé, il pourra vous être rendu plutôt qu'être envoyé à la SPA et subir le triste sort qu'on réserve aux chats dans ces établissements. Malheureusement, si l'animal ne porte aucune médaille et est signalé à la Ville, il sera envoyé directement à la SPA puisque nous n'avons aucune piste pour retrouver son propriétaire.

Une autre bonne façon pour que votre chat ne devienne pas le chat errant de quelqu'un d'autre, c'est de le confiner sur votre terrain en l'attachant à l'aide d'un harnais. Il pourra s'amuser à l'extérieur sans risquer de nuire aux voisins. N'oubliez pas que la contention ne doit pas dépasser 12h par périodes de 24h.

Si pour des raisons personnelles vous souhaitez vous débarrasser de votre chat, ne l'abandonnez surtout pas en bordure de rue ou près d'une ferme. Prenez la responsabilité de votre animal en tentant de lui trouver une nouvelle famille ou en l'apportant vous-même à un vétérinaire pour l'endormir. De cette façon, vous éviterez qu'il ne se reproduise encore et encore!

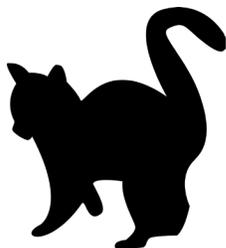
Responsabilités des citoyens

Si vous êtes envahi par des chats errants dans votre secteur, la première règle à respecter est de **ne surtout pas les nourrir!** Bien entendu, ils font pitié, mais le fait de les nourrir ne fait qu'entretenir le cercle vicieux et vous aurez de plus en plus de chats errants dans votre quartier. Si un chat rôde près de votre domicile, informez-vous d'abord à vos voisins, celui-ci est peut-être le nouveau membre de leur famille. Informez-les que leur chat se promène à l'extérieur des limites de leur terrain. Ils ne sont peut-être pas au courant! Il existe également plusieurs groupes Facebook qui vous permettent d'afficher une photo du chat, ce qui donne la chance au propriétaire de retrouver son animal avant qu'il ne soit euthanasié.

Advenant le cas où vous ne retrouvez pas le propriétaire, en dernier recours, vous pouvez capturer le chat errant et ensuite contacter la ville pour que nous le ramassions. Il sera alors envoyé à la SPA. Comme vous ne connaissez pas l'état de santé du félin, évitez de vous en approcher et de le toucher à mains nues. La ville offre le service de prêt de cage-trappe pour attraper les animaux nuisibles, incluant les chats errants. Si vous n'êtes pas à l'aise à l'idée d'attraper vous-même la bête, vous pouvez contacter le service des travaux publics au 450-532-1352 pour qu'un employé municipal s'en occupe. Malheureusement, cette pratique est souvent moins efficace puisque l'employé ne peut pas nécessairement passer au moment où le chat est dans les parages...

Certains citoyens tentent de se débarrasser du problème en laissant des produits toxiques à des endroits stratégiques dans le but d'empoisonner les chats de gouttières. Nous vous rappelons qu'il est interdit par un règlement d'avoir usage à des poisons pour se débarrasser d'un animal, même s'il est nuisible. De plus, il est très dangereux de laisser de tels produits sans surveillance car un enfant pourrait en être la proie. Advenant l'intoxication d'un enfant, les conséquences pourraient lui être fatales et entraîneraient assurément des poursuites pour négligence à votre égard.

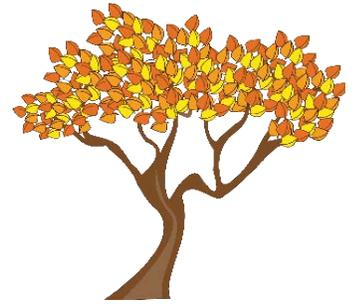
Pour le moment, la Ville de Valcourt n'oblige pas les propriétaires de chat à acheter une médaille afin de répertorier les chats domestiques sur son territoire. Par contre, advenant le cas où la situation des chats errants ne s'améliore pas rapidement, le conseil sera dans l'obligation de se pencher sérieusement sur le problème et cette solution sera envisageable. Ensemble, évitons que des milliers de chats soient inutilement euthanasiés chaque année!



HYGIÈNE DU MILIEU

Feuilles d'automne

Les journées sont de moins en moins longues et les feuilles d'arbres de plus en plus colorées, eh oui, l'automne arrive! Nous souhaitons vous rappeler que les feuilles mortes peuvent être déposées au site de compostage de la rue Bellerive. À cet endroit, vous pouvez disposer de vos feuilles dans des sacs de papier non ciré. Si vous utilisez des sacs de plastique, même s'ils sont compostables, vous devrez les vider et jeter les sacs à la poubelle ou au recyclage. De gros sacs de papier sont disponibles à l'Hôtel de Ville au coût de 25¢.



Fermez l'eau. Sauvez gros.

Dans le but de se conformer aux demandes gouvernementales inscrites dans la **Stratégie québécoise d'économie d'eau potable** la Ville de Valcourt devra dans les prochaines semaines procéder à l'installation de compteurs d'eau dans certaines résidences de la Ville. Suite à un appel d'offre, c'est la compagnie Plombair qui a remporté le contrat d'installation et qui s'occupera des travaux. Le but de cette démarche est de sensibiliser les Québécois à l'économie d'eau potable et à la protection de notre ressource. Éventuellement, il est possible que l'obligation d'installer des compteurs d'eau s'étende à l'ensemble des résidences de notre territoire. Pour le moment, les habitations où seront installés



les dispositifs ne verront pas leur consommation d'eau impacter leur compte de taxes municipales. Visitez le www.mamh.gouv.qc.ca dans la section infrastructures pour plus de détails sur la campagne **Mon Empreinte Bleue** qui vise à réduire le gaspillage de l'eau potable.



Rencontre Amicale Automne 2019

Participez à nos rencontres amicales, de 13h30 à 15h30. L'inscription est obligatoire au 450-532-2255 ou par courriel au colettecabver@cooptel.qc.ca
Coût de l'activité: 2\$

10 Septembre

Soulager l'arthrite, les conseils de M. Denis Fortier, physiothérapeute. Présentation de la conférence sur le Web

24 Septembre

Rencontre d'information sur les services de soutien à domicile offerts par le CLSC, à qui s'adressent-ils?

Mesdames Marie-Hélène Garrouste et Véronique Nadeau, travailleuses sociales au soutien à domicile, secteur de Valcourt

8 Octobre

Les effets indésirables de l'arthrose; la douleur, la perte de mobilité, l'anxiété, la dépression, les impacts neurologiques.

Dr Louis-Pierre Brunel,
Chiropraticien D.C.

22 Octobre

Présentation du parcours de deux artistes du Cirque du Soleil. C'est quoi la vie dans un cirque?

Alexo et Bisha, Alexandre Tessier et Sarah Touchette

5 Novembre

Sexualité après 50 ans

Visionnement de la vidéo « Ridées mais pas fanées », présentée par le Centre des femmes du Val-Saint-François.

19 Novembre

Démystifier la maladie de Parkinson et connaître les moyens pour améliorer sa qualité de vie.

Andrée-Anne Tanguay, professeure-chercheuse, École des sciences infirmières, faculté de médecine, Université de Sherbrooke

10 Décembre

Fête de Noël



Recrutement de choristes

Vous avez toujours rêvé de vous joindre à une chorale ?

C'est maintenant !

La chorale La Farandole est en période de recrutement et est à la recherche de choristes. L'expérience et les connaissances musicales ne sont pas requises. La session d'automne débutera le 13 septembre prochain au Centre communautaire de Racine. Les répétitions auront lieu aux deux semaines, les vendredis de 19h à 22h. Les auditions des nouveaux choristes se dérouleront tout le mois de septembre. Pour vous inscrire aux auditions, veuillez communiquer avec M. Bombardier au 450 532-4389 ou par courriel au auditionsfarandole@gmail.com.





www.studiovicky.qc.ca

Vicky Bombardier
PHOTOGRAPHE



Nouveau numéro:
cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph, Valcourt



LA SANTÉ
PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, ON Y CROIT.



5 km

INSCRIPTION
GRATUITE:
ONMARCHE.COM

DATE : dimanche 20 octobre 2019
HEURE : animation à 12 h, départ à 13 h 30
LIEU : Aréna
1111, boulevard des Cyprès
Valcourt



Récupération du verre

Le nouveau conteneur de récupération du verre est prêt à être utilisé dans le stationnement du IGA Ouimette au coin de la rue de La Montagne et du boulevard des Cyprès. Dès maintenant, vous pouvez y déposer vos pots et bouteilles de verre sans couvercle, peu importe le format et la couleur. Cette matière sera acheminée à l'entreprise 2M Ressources pour être entièrement recyclée.

Pour en savoir plus sur les types de verre acceptés et refusés, l'emplacement des conteneurs ou pour toute autre information, vous pouvez visiter le www.val-saint-francois.qc.ca/recuperation-verre. Prenez note que même si nous privilégions l'utilisation du conteneur de verre, il est encore possible de déposer vos contenants de verre dans le bac bleu. Nous rappelons que le tri du verre permet une meilleure récupération des matières en évitant la contamination des ballots par le verre cassé.



Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier



Journées de la culture

Le samedi 28 septembre de 11 h à 16 h, le Centre culturel Yvonne L. Bombardier et le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier s'unissent afin de vous offrir gratuitement une programmation spéciale dans le cadre des Journées de la culture.

Au Centre culturel, assistez à un spectacle interactif de la Quincaillerie musicale où l'on fabrique des instruments de musique à partir de matériaux recyclés. En après-midi, réalisez une œuvre artistique en utilisant le collage à la manière de Chloé Beaulac et faites une courte visite guidée de ses œuvres avec l'artiste. Par la suite, participez à une visite guidée avec l'artiste Luc Pallegoix et découvrez sa démarche lors de la réalisation de ses séries Les hommes cerfs et Les petits mondes. Pour le plaisir des plus jeunes, passez également à notre atelier de tatouages temporaires pour afficher pendant quelques jours un camion, une licorne et plus encore!

Du côté du Musée, rencontrez des acteurs de la communauté et visitez des camions de pompier, une ambulance, un dix roues et bien plus. Des jeux gonflables et une mascotte seront de la partie. Assistez également à une conférence portant sur la philosophie de Design chez BRP par Denys Lapointe, vice-président principal au Design et Innovation chez BRP. Durant toute la journée, essayez aussi le jeu en ligne À toute allure pour la nature et faites une course exaltante à travers le Canada! Votre défi : améliorer votre bolide en utilisant les principes du biomimétisme.

Toute une journée d'activités inouïes pour assouvir votre soif de culture. Apportez votre lunch et mangez au Musée afin d'en profiter!

L'école au Musée

Découvrez les activités offertes aux groupes scolaires cette année. Notre programmation comprend six activités pour les jeunes du préscolaire et du primaire, quatre pour les élèves du secondaire, quatre pour les étudiants de formation professionnelle, collégiale et universitaire et une pour les professeurs. Nos activités sont en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise et sont éligibles au programme La culture à l'école. En effet, un soutien financier est accordé aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés afin de permettre à tous les élèves, du préscolaire au secondaire, de participer à deux sorties culturelles gratuites chaque année. Consultez notre site Web afin d'en savoir plus au www.museebombardier.com.

Nouveau jeu en ligne créé par le Musée

L'exposition temporaire sur le biomimétisme vous a plu et vous aimeriez tester vos connaissances à ce sujet? Le Musée lance justement un tout nouveau jeu en ligne à ce propos intitulé À toute allure pour la nature! L'objectif du jeu est simple : mettez à profit votre sens de l'observation et votre débrouillardise pour poursuivre le méchant D. Tritus et faites une course exaltante à travers le Canada! Votre défi : améliorer votre bolide en utilisant les principes du biomimétisme. Inspirez-vous de la nature pour augmenter ses performances. Rencontrez différents experts canadiens dans ce domaine et découvrez des technologies innovantes. Depuis des milliards d'années, les animaux ont réussi à survivre, à développer des solutions et ont affronté des défis semblables aux nôtres. À nous d'envisager leurs pistes de solutions pour concevoir des modes de transport plus performants et écologiques! Prenez le volant et parcourez le tout premier jeu en ligne du Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier au www.museebombardier.com/touteallure. Ce jeu est conçu pour les jeunes de 9 à 12 ans.



Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Vernissage de l'exposition *Apparences*

Des artistes Chloé Beaulac, Luc Pallegoix et Catherine Rondeau, au Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Le dimanche 15 septembre à 14 h, venez rencontrer les artistes Chloé Beaulac, Luc Pallegoix et Catherine Rondeau lors du vernissage de leur exposition *Apparences* présentée jusqu'au 15 décembre. Dans cette exposition, les apparences sont parfois trompeuses. Découvrez la multiplicité de sens dans le travail des trois artistes à l'imaginaire débordant.

Entrée gratuite

Conférence *Le choc des écrans*



Par Amnon Suissa

Mardi 17 septembre à 19 h

Si Internet est aujourd'hui omniprésent et un outil quasi indispensable dans nos relations sociales et économiques, son usage parfois abusif peut causer des problèmes. Que penser et faire avec les gens qui passent trop de temps devant les écrans? Comment informer et sensibiliser les parents inquiets de cette révolution Internet? À travers des exemples concrets autour du téléphone intelligent, de Facebook, des jeux vidéo, découvrez des pistes cliniques et préventives.

Réservation requise | Membres 5\$ | Grand public 10\$

Atelier d'écriture *Les greniers de la mémoire*

Avec Claude Lebrun

Jeudi 10 octobre, 13 h à 15 h 30

Dans cet atelier de créativité et d'écriture autobiographique, arpentez les chemins de votre passé de façon créative et inusitée, écrivez de courts textes qui éclairent à leur façon le parcours unique de votre vie, peaufinez votre style d'écriture et bien plus!

Réservation requise | Membres 10\$ | Grand public 15\$

Spectacle *La machine à coudre le temps*

Par le Vent dans les Arts

Jeudi 3 octobre, 19 h

Créé collectivement par des jeunes de la région accompagnés d'artistes professionnels et amateurs, ce spectacle de 30 minutes vous invite dans des mondes imaginés par une étrange couturière qui coud le fil du temps. Dirigés par Sarah 'Bisha' Touchette et Ian Fournier, les jeunes créateurs naviguent entre les époques à travers le théâtre, la chanson, la musique et la poésie, pour faire vivre leurs personnages singuliers.

Gratuit



Activité jeunesse

L'heure du conte en pyjama pour les enfants de 3 à 7 ans avec le livre *Les écureuils qui se querellent* de Rachel Bright le vendredi 13 septembre et l'histoire *Le monstre de la météo* de Steve Smallman le vendredi 11 octobre à 18 h 30.

Jeunes curieux pour les jeunes de 8 à 12 ans :

Équipe de tournage recherchée

Vendredi 20 septembre à 18 h 30

Viens en apprendre plus sur le monde du cinéma, des effets spéciaux au fonctionnement d'un écran vert. Déguise-toi et crée des capsules vidéo sur la forêt en essayant différents métiers du milieu : caméraman, animateur, régisseur, assistant au son.*

* Les participants seront filmés, une autorisation parentale devra être signée pour chaque enfant.

Réservation requise | Activités gratuites

Activités scolaires

Vous aimeriez en savoir plus sur les activités ingénieuses et dynamiques offertes cette année par le Centre culturel aux groupes scolaires? Consultez notre site Internet pour découvrir tous nos programmes éducatifs de cette année autant pour les groupes primaires que secondaires!

www.centreculturelbombardier.com

Soirée chansonnier
Avec Yannick Hamel
Samedi 19 octobre 20 h

Ô BISTRO du golf
1000, rue champêtre
Valcourt
Prix: 15 \$
Contact pour billets: 819 679-1573

CABARET D'HUMOUR DE VALCOURT
ANIMÉ PAR: MATHIEU PROULX MARTIN DESAUTELS
27 Septembre @ 20H
Ô BISTRO DU GOLF DE VALCOURT
PRIX: 18\$
Bruno Ly Colin Boudrias Alex Roy

PASSEZ À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE ET ACCÉDEZ À DES **CADEAUX EXCLUSIFS!**

Notre page mon.cooptel.ca vous permet d'accéder à vos factures des 18 derniers mois. De plus, **Cooptel offre des cadeaux et des concours exclusifs aux clients inscrits à la facture électronique!** PROFITEZ-EN!



**PENSEZ VERT,
PENSEZ COOPTEL!**

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP(2667) cooptel.ca

Vie scolaire



Déjà un don pour l'Odysée.

Un gros MERCI aux organisateurs de la Classique Grand slam qui ont remis les profits de l'édition 2019 à l'école, pour aider à financer la prochaine participation de notre établissement à la course du Grand défi Pierre Lavoie. C'est la somme de 2640\$ qui a été remise au responsable de l'équipe l'éducateur physique monsieur Stéphane Bernier.



Sur la photo, Vincent Pelletier, Dany Boyer, Lee Verhoef et Jacob Fontaine-Brien remettant le chèque à Stéphane Bernier.



Le Grand Prix Ski-Doo de Valcourt, le plus gros événement de sports motorisés hivernal au monde, cherche à compléter son équipe pour l'organisation de sa 38e édition.

Tu trippes sur l'événementiel, tu es capable de gérer plusieurs dossiers simultanément, tu es autonome et tu veux prendre de l'expérience dans le domaine? On a hâte de te rencontrer !

Horaire flexible : 40 heures par semaine

Échelle salariale entre 26 000 \$ et 35 000 \$

Durée de l'emploi : 29 semaines – temporaire – temps plein.



OFFRE D'EMPLOI
COORDONNATEUR
D'ÉVÉNEMENT

Relevant de la directrice générale, le candidat devra, entre autre, préparer les réunions du conseil d'administration, répondre aux demandes des clients, mettre à jour la documentation nécessaire au bon déroulement de l'événement, gérer la boutique et les ventes, développer un réseau d'hébergement local avec les citoyens, assurer la présence promotionnelle des entreprises locales lors de l'événement, solliciter et gérer le dossier des concessions alimentaires et des exposants locaux, rédiger les communications locales, médias sociaux, infolettre et mise à jour Web et répondre aux demandes des médias. De plus, il aura à coordonner le service de réception et d'expédition, l'encadrement des bénévoles et participer activement à l'organisation de l'ensemble des événements périphériques.

La maîtrise de l'anglais parlé et écrit est obligatoire tout comme la maîtrise de la suite Office et des principaux navigateurs Web. Autonomie, sens de l'initiative et capacité à travailler sous pression sont des atouts majeurs.

Pour postuler envoie ton CV au veronique@grandprixvalcourt.com ou visite notre page Facebook GPSVALCOURT.

PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE (ARÉNA)

La Ville de Valcourt est à la recherche de candidats de 16 ans et plus pour combler un poste de préposé à la surveillance de l'Aréna lors des séances de patinage et hockey libre.

Description du poste :

Sous la responsabilité du directeur des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Valcourt, le préposé aura à surveiller les utilisateurs, lors des séances de patinage et hockey libre, afin de s'assurer de la sécurité et de faire respecter les règlements.

Prérequis :

Cours de secouriste

Horaire de travail :

L'horaire de travail pour ce poste sera les samedis de 15h à 19h et les jours fériés de 13h30 à 15h30. Il est à noter que cet horaire est sujet à changement.

Période d'emploi :

Début : septembre 2019

Fin : avril 2020

Si l'un ou l'autre de ces postes vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae aux Services récréatifs et communautaires à l'attention de Johanne Tétreault par la poste au 1111, boulevard des Cyprès, Valcourt, J0E 2L0 ou par courriel au johanne.tetreault@valcourt.ca.

Le masculin inclut le féminin.



PRÉPOSÉ À LA CANTINE (ARÉNA)

La Ville de Valcourt est à la recherche de candidats de 16 ans et plus pour combler un poste de préposé à la cantine de l'Aréna.

Description du poste :

Sous la responsabilité de l'adjointe administrative, le préposé aura à faire le service au comptoir ainsi que la préparation de la nourriture et autres travaux demandés par son supérieur.

Horaire de travail :

L'horaire de travail pour ce poste est la fin de semaine. Il est à noter que cet horaire est sujet à changement.

Période d'emploi :

Début : septembre 2019

Fin : avril 2020

SAFIA KACIMI
Pharmacienne propriétaire

Affiliée à  **Familiprix**

Pharmacie Clinique
825A, rue St-Joseph
Valcourt, QC. J0E2L0
T: 450 532 6000 F: 450 532 6040
info@pharmacieclinique.com

HEURES D'OUVERTURES
LUNDI AU MERCREDI : 9H - 18H
JEUDI AU VENDREDI : 9H - 21H
SAMEDI : 9H - 16H

SUIVEZ-NOUS SUR :   

Sport & loisirs

LOCATION DE SALLES

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement? Nous vous suggérons :

Le Ciboulot – La Libellule - Le Centre communautaire
www.valcourt.ca/citoyens/location-de-salles.html

LOCATION DE PLATEAUX

La Ville de Valcourt vous offre de pratiquer votre sport préféré avec vos amis. Informez-vous sur la disponibilité des différents plateaux; balle, soccer, tennis, volleyball, etc.



Pour informations et réservations, contactez Johanne au 450-532-3743



Inscrivez votre enfant au Hockey Mineur ou au Club de Patinage Artistique, quelques places sont encore disponibles !

Pour inscription, contactez Johanne au 450-532-3743



Spécial 2019

4 GOLFEURS

Voiturette incluse

100\$ en tout temps



Réservations
450-532-3505

Tarifs 2019

Junior 10 à 15 ans	100,00\$
résident de Valcourt ou du Canton de Valcourt	50,00\$
Junior 15 à 17 ans	100,00\$
résident de Valcourt ou du Canton de Valcourt	50,00\$
Étudiant temps plein (avec carte)	100,00\$
Adulte 18 à 29 ans	300,00\$
Adulte 30 ans et plus	350,00\$
Retraité 65 ans et + ou 55-64 ans avec preuve de retraite	250,00\$
Abonnement au champ de pratique	160,00\$

**La Ville de Valcourt et le Canton de Valcourt subventionnent 50% du coût total de la carte de membre Junior aux résidents de leur municipalité

1000, rue Champêtre, Valcourt
www.golfvalcourt.com

Ô BISTRO du golf

Ouvert à l'année

- Resto • Bistro • Bar •
- Menu à la carte / Table d'hôte •
- Location de salle •
Capacité jusqu'à 160 pers.
- Relais de motoneige •

Sonia Chénard, prop.
Cell. 450 532.0880

soniachenard@hotmail.com
1000, rue Champêtre, Valcourt QC J0E 2L0



Hockey Récréatif Parent-Enfant

Session Automne 2019

OÙ? Aréna de Valcourt
(1111 Boulevard des Cyprès, Valcourt, QC J0E 2L0)

QUAND? Vendredi soir 17h00 à 18h00
20 sept. au 13 déc.
(congé les 11 octobre et 8 novembre)

QUI? Jeunes âgés entre 5 ans et 12 ans
(de tout niveau d'habileté ★)

TARIF? 120\$ pour la session / enfant
(incluant 10 séances + 1 tournoi amical)
10% de rabais pour 2e et 3e enfant

Nouveau à
Valcourt



VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

Cette activité est offerte par la LSR :

- Nouvelle organisation de profs d'éducation physique
- Présente et parrainée dans plusieurs municipalités
- Un mélange d'apprentissages sous forme de cours ainsi que des parties

*Exercices et défis adaptés selon l'âge moyen du groupe



Pour plus de détail et voir un aperçu en **vidéo**, consultez le www.lsportsr.ca

Inscription auprès des loisirs de Valcourt

450-532-3743

 **LSR**
Ligue des Sports Récréatifs